SYMVAHEM

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

CAPSO

PAYS DE LUMBRES COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

PAYS d'OPALE Communauté de communes

Photos : Vincent Hanotin

Sommaire

Edito du président *3*

Présentation du SYMVAHEM *4*

Le territoire **4**

Les dates clés **4**

Notre ambition *5*

Notre fonctionnement *6*

L'équipe technique **6**

La gouvernance **7**

Nos missions - Préventions des inondations *8*

Suivi des études d'Avant-Projet **8**

Améliorer la connaissance et de la conscience du risque **9**

Bilan à mi-parcours du PAPI **9**

Programme d'hydraulique douce **10**

Démarche agroécologique **12**

Nos missions – La gestion des milieux aquatiques *15*

Mise en œuvre du plan de gestion **15**

Nos moyens financiers *19*

Nos partenaires *20*

Edito du président

Comme chaque année, nous vous présentons le rapport d'activité du Symvahem, dans lequel vous trouverez tous les éléments de nos actions et des perspectives à venir.
2020 aura été une année très particulière à plus d'un titre pour notre structure. La crise sanitaire, tout d'abord, ne nous aura pas permis de réaliser l'ensemble de nos ambitions. Ensuite, le renouvellement des conseils municipaux et communautaires a vu l'élection de nouveaux Maires et de nouveaux élus. Parmi les délégués choisis par les 4 EPCI qui nous soutiennent, nous comptons 15 nouveaux venus titulaires ou suppléants.

Une autre étape aura également marqué l'année 2020 : celle de la reconnaissance en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) pour le Symvahem. Cette labellisation vient souligner toutes les actions que notre syndicat a mené depuis sa création, tant sur le plan de la GEMA (gestion des milieux aquatiques) que sur celui de la PI (prévention des inondations). Cette récompense fait aussi écho à la qualité du travail accompli par l'équipe précédente menée par un Président, José BOUFFART, dont le but a toujours été de servir le seul intérêt général, et ce dans le respect de l'axe fondateur du Symvahem voulu par ses prédécesseurs, Yves BEUGNET et Christian PETTE : la solidarité amont aval, le principe phare de la gestion de notre cours d'eau.
Merci à José et à Jean-Michel (MARCOTTE), vous avez mis notre syndicat sur les bons rails et avec la nouvelle équipe nous devrons nous inspirer de votre exemple pour réussir à mener à bien les projets indispensables pour la protection des habitants et de la biodiversité.

Vous découvrirez, à la lecture de ce document, les perspectives 2021, parmi lesquelles la reprise du projet de création de zones d'inondations contrôlées, avec, nous l'espérons la réalisation des études nécessaires pour avancer dans ce dossier. Nous pourrons compter sur l'Appui du PMCO et de la DDTM62 pour relancer la concertation avec l'ensemble des intervenants. Bien évidemment, nous aurons également besoin de l'appui de l'ensemble de nos partenaires (chambre d'agriculture, la Safer, nos financeurs, les élus, les Sous-Préfectures), sans oublier d'associer les riverains. Car, comme noté dans l'avis de la Commission Inondation de Bassin du 1er Juillet 2020 présidée par le Préfet de Région, les ZEC envisagées sont « des opérations emblématiques du PAPI du Delta de l'AA ayant pour objectif de lutter contre les inondations dans la vallée de la Hem et d'étaler dans le temps l'onde de crue dans la plaine des wateringues ».

J'espère pouvoir compter sur la solidarité de l'ensemble des élus du Symvahem, sur celle des 23 communes du bassin de la Hem, et celle de nos quatre intercommunalités.

Bonne lecture.

Respectueusement.

Thierry ROUZÉ

Président du SYMVAHEM

Présentation du SYMVAHEM

Le territoire

Le territoire du SYMVAHEM représente le bassin versant de la Hem de ses sources à Escœuilles jusqu'à Polincove, soit 150 km de cours d'eau.
Au total, la Hem et ses affluents principaux représentent 60 km de cours d'eau.

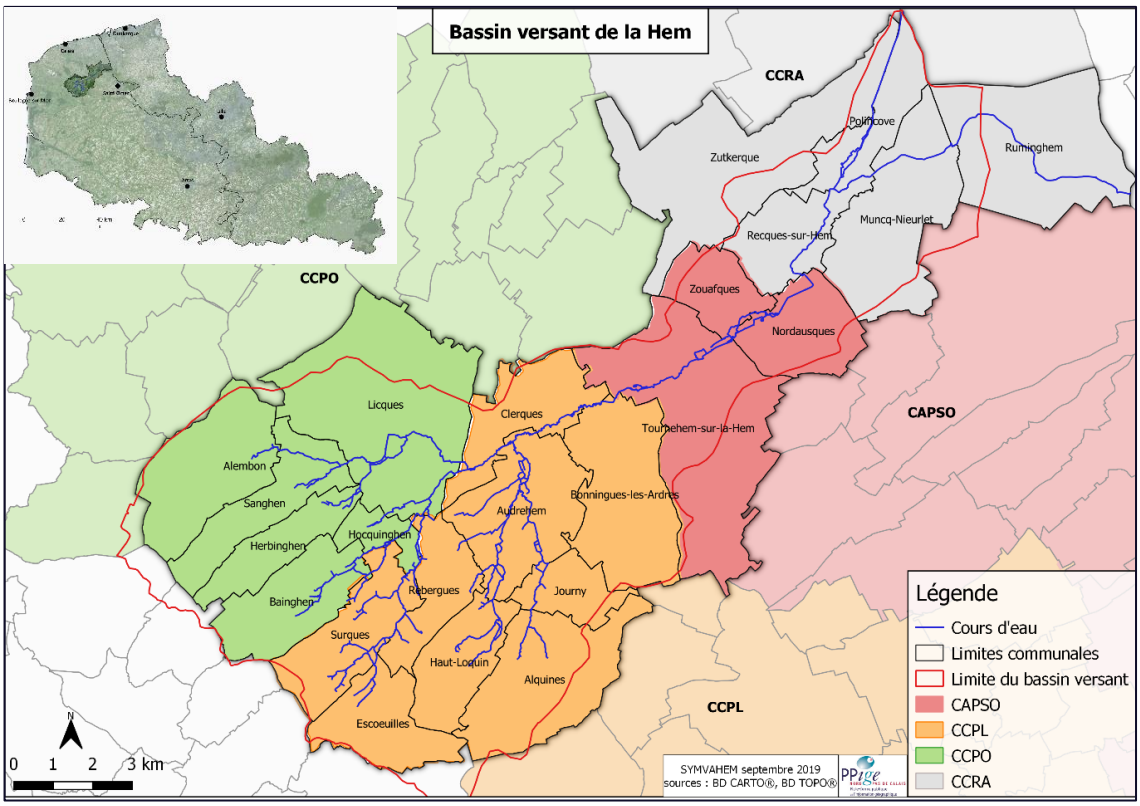

Quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont membres du syndicat :

- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer
- Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
- Communauté de Communes Pays d'Opale

Le syndicat regroupe 23 communes du bassin versant de la Hem, représentant près de 15 000 habitants

Les dates clés

Suite au phénomène très important d'inondation survenu sur le bassin versant de la Hem en août 2006, les élus ont décidé de mutualiser les moyens à l'échelle de plusieurs intercommunalités, pour lutter plus efficacement contre les inondations, en créant le SYMVAHEM. En voici les principales dates clés.

Sous l'impulsion du Parc Naturel Régional Caps et marais d'Opale, les intercommunalités du bassin versant signent une convention de partenariat pour élaborer un contrat de rivière

12/2000

Signature du contrat de rivière à Clerques, établissant le programme d'action pour les 5 années suivantes.

06/2006

Validation du plan de gestion de la Hem et de ses affluents pour prendre la suite du contrat de rivière, avec une assistance technique du Parc naturel régional.

11/2012

Réception des premiers travaux mis en œuvre dans le cadre du plan de gestion décennal de la Hem et de ses affluents.

05/2016

Reconnaissance EPAGE du SYMVAHEM

23/09/2020

2000 → **2021**

Création du comité de rivière et installation d'Yves BEUGNET, président de la CCRA, à la présidence. L'animation et la coordination des études du futur contrat de rivière sont confiées au Parc naturel régional.

04/2003

Création du SYMVAHEM avec à sa tête Christian PETTE, maire de Recques-sur-Hem.

10/2008

Élection de José BOUFFART, maire d'Audrehem, à la présidence du SYMVAHEM.

06/2014

Élection de Thierry ROUZÉ, maire de Polincove, à la présidence du SYMVAHEM.

09/2020

Notre ambition

Les actions du SYMVAHEM s'inscrivent dans la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI):

- la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) :

Renaturer la rivière en restaurant et préservant sa qualité écologique, lutter contre les pollutions des eaux superficielles et souterraines, améliorer et préserver les conditions de vie piscicole.

- la Prévention des Inondations sur le bassin versant (PI) :

Maîtriser les écoulements en luttant contre le ruissellement de l'eau sur les versants et en améliorant la gestion des crues de la Hem, protéger les biens et les personnes contre les inondations.

En septembre 2017, le SYMVAHEM - en partenariat avec le SMAGEAA, précurseur de la démarche – a initié une réflexion sur ses propres missions dans le but de mettre en conformité ses statuts avec les nouvelles dispositions de la compétence GEMAPI.
Avec la collaboration d'un cabinet spécialisé, de nouveaux statuts ont pu être rédigés à la suite d'une démarche de concertation des principaux partenaires techniques et financiers et de la validation, par délibérations concordantes, des intercommunalités membres.
Cette démarche a conduit le syndicat à être reconnu par l'Etat (arrêté du 23 septembre 2020) en tant qu'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE).

Notre fonctionnement

L'équipe technique

Sonia LEMAIRE

Secrétaire

03 21 35 06 28
symvahem@orange.fr

Avec l'appui de :

Sébastien HUYON
Coordinateur administratif
03 21 35 06 28
symvahem@orange.fr

Elodie MAURICE

Animatrice gestion et continuité écologique

03 21 87 90 90
emaurice@parc-opale.fr

Kimson CHIV

Chargé de mission prévention des inondations

03 21 88 99 26
k.chiv@symvahem.fr

Émilie DRILLET

Animatrice agroécologie et hydraulique douce

03 21 87 86 39
edrillet@parc-opale.fr

La gouvernance

Le conseil syndical est composé de **12 représentants élus titulaires** et *12 représentants élus suppléants* :

CAPSO	CCRA	CCPO	CCPL
Gilles DEBOVE	**Gérard LOUGUET**	**Brigitte HAVART**	**Aurélien DOMMANGET**
Franck DUPONT	**Thierry ROUZE**	**Franck DELABASSERUE**	**Pascal WACQUET**
Joël ROLIN	**Daniel DURIEZ**	*Delphin BOULOGNE*	**Jacques DELATTRE**
Jean-Paul VASSEUR	**Jacques HAUTECOEUR**	*Bruno DEMILLY*	*Jean-Marie ALLOUCHERY*
	Jacques André DELACRE		*Marie-Hélène TAVERNE*
	René NIELLEN		*Sébastien LECAILLE*
	Daniel ROBE		
	Eric BIAT		
	Jacques LOUCHEZ		
	Jean-Marie LOUCHEZ		

En 2020
4 conseils syndicaux
22 délibérations

Le conseil syndical est présidé par Thierry ROUZÉ, Maire de Polincove (CCRA) assisté de quatre vice-Présidents :

- M. Aurélien DOMMANGET, 1er vice-Président, chargé de la continuité écologique (études et travaux de restauration de la libre circulation piscicole et sédimentaire, suivi des ouvrages réalisés et de leur efficacité au regard de l'objectif de maîtrise des effets des inondations) et des aménagements « hydraulique douce » (mise en œuvre des études, travaux et suivi des ouvrages de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur les parcelles agricoles).

- Mme Brigitte HAVART, 2ème vice-Présidente, chargée de la mise en œuvre, sur la Hem et ses affluents, des travaux d'entretien réguliers des cours d'eau, de restauration et d'aménagement des milieux aquatiques ainsi que des études associées.

- M. Gilles DEBOVE, 3ème vice-Président, chargé des actions de prévention des inondations : suivi et coordination de la mise place des documents d'information (plan communal de sauvegarde, document d'information communal sur les risques majeurs), suivi des équipements de protection des habitations contre les effets localisés des inondations et évaluation de leur efficacité, mise en place et suivi des dispositifs d'alerte de crue (système d'information par voie électronique, repères de crues…).

- M. Jacques-André DELACRE, 4ème vice-Président, chargé du suivi des études et des travaux de mise en œuvre des champs d'inondation contrôlée ainsi que de la concertation associée, et de la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière d'agroécologie.

Nos missions - Préventions des inondations

Orientation stratégique 2 du SAGE du Delta de l'Aa :

Diminution de la vulnérabilité aux inondations du territoire des wateringues et de la vallée de la Hem

Axe 6 du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du Delta de l'Aa :

Ralentir/ Stabiliser les écoulements

Suivi des études d'Avant-Projet

Références au SAGE du Delta de l'Aa :

Recommandations de gestion II.4.8 : Mettre en œuvre des zones de rétention de crue et de ruissellement dans les bassins versants sur lesquelles notamment une servitude de sur inondation est conseillée dans la concertation avec les acteurs et propriétaires locaux.

Objectifs :

Se prémunir contre les crues « courantes » et atténuer les effets des crues « extrêmes », comme la crue de novembre 2009 et août 2006 en retenant une partie des eaux de crue à l'amont du bassin versant jusqu'à 412 600m3 et ainsi protéger les habitations riveraines du cours d'eau sur tout le long de son tracé.

En 2021, le SYMVAHEM souhaite relancer les études. Disposer de l'ensemble de ces dernières permettra aux élus de décider de la continuité du projet de ZEC.

Les marchés en cours concernant les études sont d'environ 310 000 euros et sont subventionnées à 80% par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Les actions en 2020

Echanges avec les acteurs du projet, y compris les bureaux d'études retenus, pour les tenir informés de l'avancement du projet.

- Maîtrise d'œuvre : ISL INGENIERIE
- Topographie (réalisation à 75% : cabinet LEFEBVRE)
- Etudes réglementaire : INGEROP
- Inventaires faunes flores : BIOTOPE.
- Agence de l'eau Artois Picardie, Etat (les Sous-Préfectures de Calais et Saint-Omer, les DDTM et le Fonds Barnier, Région (Fonds Feder), Chambre d'Agriculture, la SAFER, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, EPCI et communes du SYMVAHEM.

Améliorer la connaissance et de la conscience du risque

- En janvier 2020, 390 élèves de la vallée de la Hem se sont rendus à la Maison du Papier pour découvrir le risque inondation.

- Création d'une lettre « Reflet sur la Hem » en décembre 2020

- Poursuite de la démarche lancée sur le référencement des repères de crues par le biais d'une collecte de photos, cartes postales ou de marques auprès des habitants afin de définir précisément les hauteurs d'eau. Cela se traduira par la pose de panneaux explications aux endroits clés du bassin versant de la Hem.

- Réalisation (actuellement en cours d'élaboration) d'une plaquette d'information sur le risque d'inondation.

Ces actions font partie d'un programme de communication avec un budget de 12 120€, financé à hauteur de 50% par l'Etat et le Fonds Barnier et à 25% par l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Bilan à mi-parcours du PAPI

Le Territoire du PAPI du Delta de l'Aa :

- Un projet de PAPI initié en 2012 par le SAGE du Delta de l'Aa
- 2 départements
- 100 communes – 7 EPCI
- 400 000 habitants en 2019

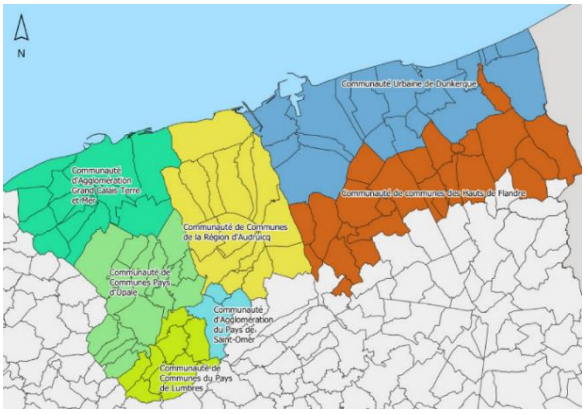

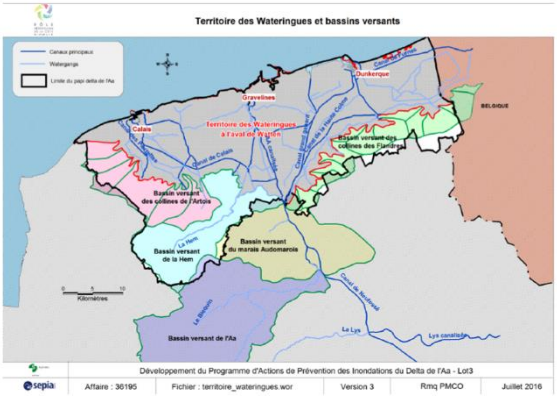

Le PAPI en chiffres :

- PAPI labellisé en CMI en décembre 2016
- Mise en œuvre du PAPI : fin 2016 à fin 2022
- 64 actions – 9 maitres d'ouvrages
- 25,6 millions d'euros à sa labellisation

Echéances à venir : un appui de l'animatrice PAPI sur le :

- **Le projet de création de zones d'expansion de crues du SYMVAHEM**
- Le suivi de l'étude stratégique à moyen et long terme du système des Wateringues (avec l'Institution)
- La préparation du bilan du PAPI / Préparation du prochain PAPI

Programme d'hydraulique douce

Références au SAGE du Delta de l'Aa:

Recommandations de gestion II.4.5 : Inciter la mise en place de dispositifs agricoles antiérosifs. Mettre en commun les actions préconisées à l'échelle globale : plantation de haies à plat, mise en place de surfaces enherbées, de fascines, de diguettes, végétales, de talus plantés, reboisement.

Objectifs :

Maîtriser le ruissellement le plus en amont possible et lutter contre l'érosion des sols
Améliorer la qualité de l'eau des rivières et la qualité des milieux aquatiques
Limiter les pollutions des nappes d'eau

Les actions en 2020

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des linéaires existants sur le bassin versant de la Hem :

Haies		Fascines		Total	
Nbre ouvrages	Linéaires (ml)	Nbre ouvrages	Linéaires (ml)	Nbre ouvrages	Linéaires (ml)
96	12 477	44	877	140	13 354

- Mise en œuvre du plan de restauration et d'entretien 2018-2020 :

→ 22 294€ HT de travaux en 2020, financés à 60% par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à 10.65% par le Conseil Départemental

  - restauration des haies (plantation de 336 plants) et de 27 fascines (remplacement de 580 pieux, renouvellement des fagots et entretoises sur 376 ml) pour assurer leur bon fonctionnement hydraulique
  - débroussaillage des abords de 6 400 ml d'ouvrages l'été pour limiter la concurrence avec les adventices.
  - taille des haies et des fascines les plus développées (4 878 ml)

- Signature d'un partenariat avec les agriculteurs de l'Association Foncière d'Aménagements Foncier Agricole et Forestier de Licques. Le SYMVAHEM est ainsi chargé de l'entretien des haies et fascines plantées en 2019 au cours du remembrement : 5226 ml de haies, 152ml de fascines. Les abords des ouvrages ont été entretenus pas un débroussaillage durant la période estivale. Le linéaire géré passe de 7 756 ml à 13 354 ml (+ 72%).

- Elaboration d'un nouveau programme d'entretien et de restauration pour 2021-2023

Perspectives :

A partir de 2021, le SYMVAHEM devra :

- Mettre en place le nouveau programme d'entretien et de restauration trisannuel des ouvrages : recépage des haies d'AFAFAF de Licques, limitation de la concurrence avec les adventices, et taille des fascines les plus développées
- Travailler sur une stratégie globale de gestion des ruissellements intégrant un 3e programme de plantation d'hydraulique douce

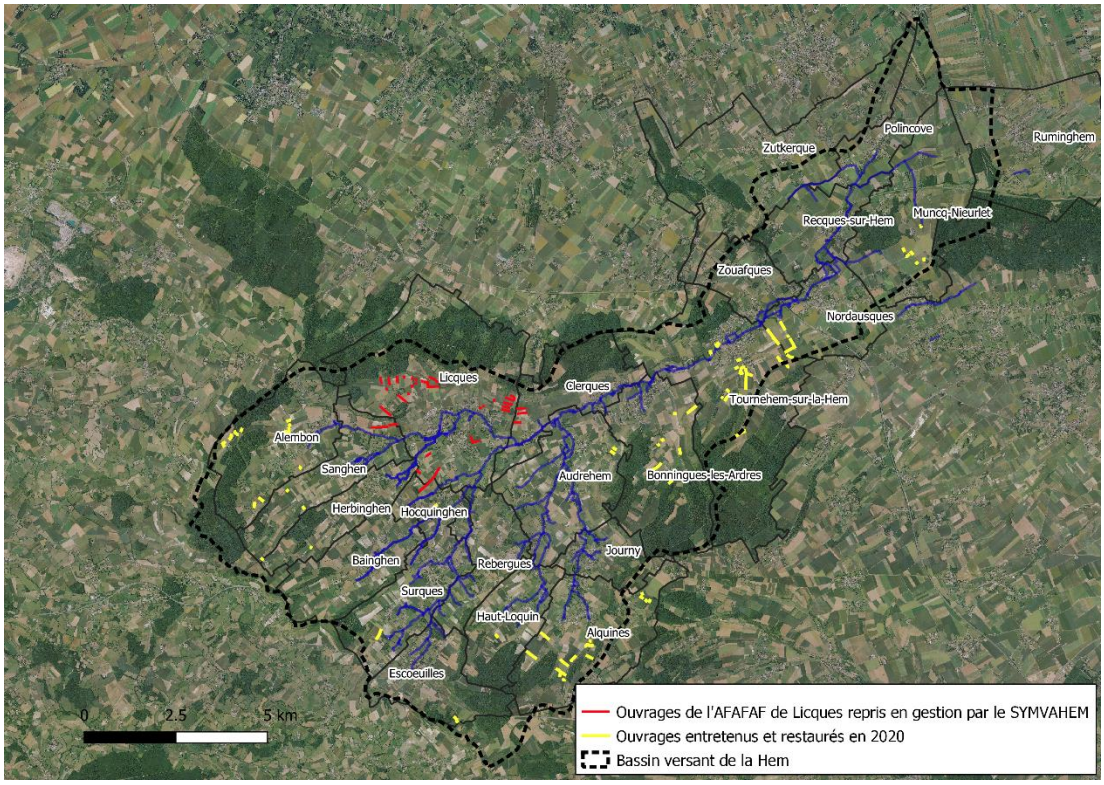

Carte des ouvrages d'hydraulique douce entretenus par le SYMVAHEM en 2020

Démarche agroécologique

Références au SAGE du Delta de l'Aa:

Recommandations de gestion II.4.5 : Inciter la mise en place de dispositifs agricoles antiérosifs. Mettre en commun les actions préconisées à l'échelle globale : protection des sols par couverture hivernale ect.

Objectifs :

Promouvoir le développement de pratiques culturales permettant de limiter le ruissellement et l'érosion des sols.

Animation d'un groupe d'agriculteurs pour échanger sur deux thématiques principales : les couverts d'interculture et le semis direct sous couvert végétal.

Partenaires :

- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
- Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais
- Association de Promotion de l'Agriculture Durable 62
- Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais

Un programme d'actions a été défini sur la période 2019-2021 pour un coût total de 32 300 €, financé à 70% par l'Agence de l'eau Artois-Picardie).

Les actions en 2020

Actuellement 17 agriculteurs, représentant environ 16% de la Surface Agricole Utile de la vallée de la Hem, sont engagés dans le programme.

En 2020, différentes actions ont été mises en place avec les partenaires :

- Suivi individuel des expérimentations et questionnements des agriculteurs du groupe
- Organisation d'une réunion de bilan / perspectives avec les agriculteurs
- 4 tours de plaine pour visiter les expérimentations des agriculteurs
- 1 journée de formation sur les couverts d'interculture et les plantes associées
- Mise en place d'une vitrine expérimentale de 4 couverts avec des mélanges de ferme
- Un essai de mesure de l'érosion sur une parcelle de maïs selon deux modes de travail du sol et deux sens de culture : semis direct, labour, culture dans le sens de la pente ou non
- Mise en place d'un protocole de suivi des couverts d'interculture
- Réalisation de 6 protocoles de comptage de vers de terre et 2 profils de sols chez les agriculteurs nouvellement engagés

En parallèle, le Symvahem a suivi une expérimentation de mise en place de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) portée par Espaces naturels régionaux, le PNR des Caps et Marais d'Opale et leurs partenaires avec les agriculteurs de la commune d'Alembon. Le PSE est un contrat financier entre un fournisseur de service environnemental et un bénéficiaire, ici respectivement un agriculteur et l'Agence de l'eau, pour valoriser financièrement les pratiques favorables à l'environnement selon les enjeux locaux. En 2020, une étude a été conduite pour construire un dispositif de PSE pour la lutte contre les ruissellements et l'érosion des sols sur la commune d'Alembon.

Le projet a débouché sur :

- un diagnostic des enjeux agricoles et environnementaux sur Alembon (6 entretiens agriculteurs)
- l'identification des pratiques favorables à la lutte contre l'érosion et les ruissellements (1 atelier agriculteurs)
- la co-construction d'un cahier des charges pour le contrat PSE et d'une gouvernance (2 ateliers agriculteurs et partenaires)
- le dépôt du dossier à l'AEAP, pour une mise en route en 2021 si le projet est accepté.

Perspectives :

2021 est la 3e année du programme. Le programme de l'année est fixé avec le groupe d'agriculteurs en début d'année pour être le plus efficace possible dans la réponse à leurs besoins et dans l'évolution de leurs pratiques. La trame du programme fixe aussi des objectifs généraux :

- un engagement d'au moins 5 nouveaux agriculteurs par an
- la mise en place d'au moins une journée de formation par an
- l'organisation d'au moins une journée ouverte par an (selon les conditions sanitaires)

2021 verra aussi la mise en route des premiers contrats PSE sur le territoire expérimental d'Alembon si le projet est retenu par l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Formation par un intervenant Greenotec (de Belgique) à Tournehem-sur-la-Hem (20/02/2020)

Réalisation d'un profil de sol pour un diagnostic de parcelle à Zouafques (27/05/2020)

Tour de plaine à Haut-Loquin (09/06/2020)

Suivi de la croissance des couverts à Recques-sur-Hem (18/11/2020)

Nos missions – La gestion des milieux aquatiques

Orientation Stratégique 3 :
La reconquête des habitats naturels (protection, gestion, entretien)

Mise en œuvre du plan de gestion

Références au SAGE du Delta de l'Aa:

Orientation stratégique 3 du SAGE du Delta de l'Aa : reconquête des habitats naturels (protection, gestion, entretien) - axe 2 : Mettre en place un cahier des charges commun pour l'entretien de la Hem.

Objectifs :

Restaurer les secteurs où le cours d'eau est le plus dégradé
Permettre la restauration de la continuité écologique et ainsi restaurer la trame bleue
Entretenir via des méthodes douces la Hem et ses affluents
Lutter contre les espèces invasives

Les actions en 2020 :

Mise en œuvre du plan d'entretien et de restauration 2015-2025.
Depuis juillet 2019, l'arrêté préfectoral d'autorisation du plan de gestion, avec une servitude de passage, permet la réalisation des travaux jusqu'au 13/10/2025.

- **L'entretien de la Hem et de ses affluents**

Les missions pour la mise en œuvre du plan d'entretien sont les suivantes :

- animation locale
- rédaction des dossiers de consultation des entreprises
- analyse les offres
- recherche de financements
- suivi des travaux

Le plan d'entretien sur la période 2019-2021 a été mis en œuvre pour l'année 2020. Le montant est de 90 000 € HT/3 ans, financé à 60% par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

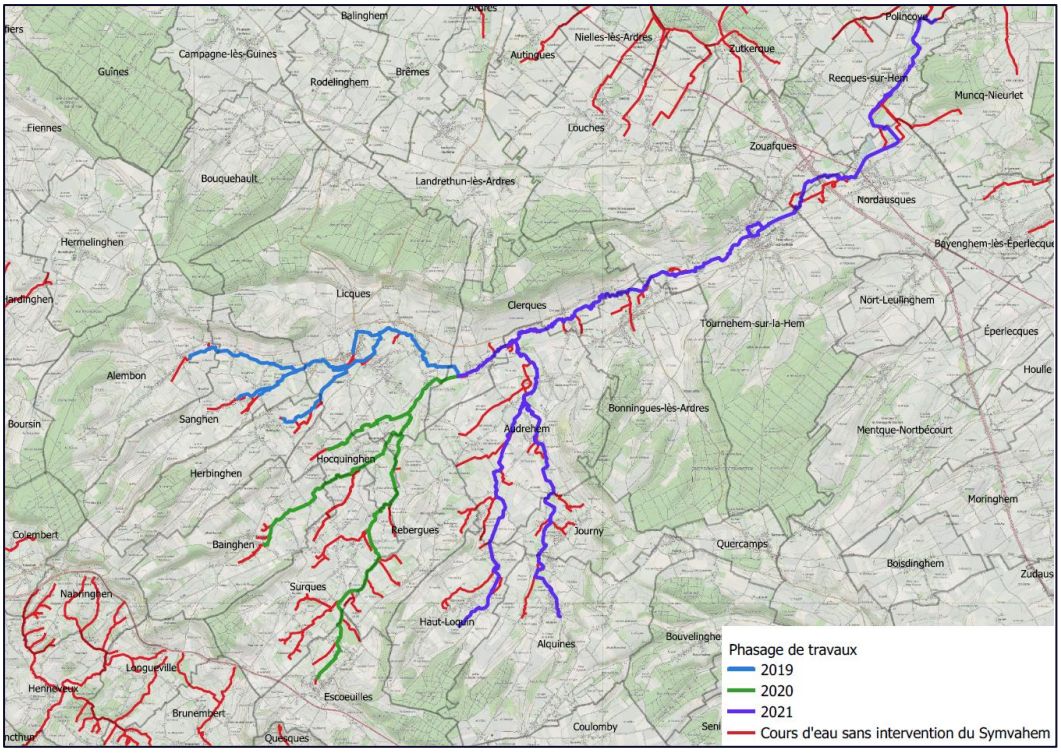

Carte de localisation du phasage des travaux du plan d'entretien 2019-2021

L'association Campagne Services a ainsi travaillé en 2020 sur le Sanghen, la Hem amont (entre Escœuilles et Audenfort à Clerques), la Planque et les Fontinettes. Un suivi du réseau hydrographique a été réalisé, 101 embâcles ont été retirés dont 27 supérieurs à un volume de 3 m^3, 55 arbres menaçant de tomber ou morts ont été abattus et 700 m de berges ont fait l'objet d'un débroussaillage et d'élagage. Le montant facturé en 2020 est de 34 031 €.

- **La restauration des berges et la protection du cours d'eau**

Les missions pour la mise en œuvre du plan de restauration sont les suivantes :

- Animation de la concertation avec les propriétaires et exploitants concernés,
- Elaboration d'un programme de restauration annuel
- Rédaction du dossier de consultation des entreprises et analyse des offres,
- Recherche des financements
- Suivi des travaux.

Les travaux de restauration de 2019 ont été finalisés.
37 parcelles ont été conventionnées pour réaliser les travaux en 2021. Il n'y a pas eu de travaux en 2020 étant donné le contexte sanitaire difficile.

- **L'entretien de la Hem et de ses affluents**

- Mettre en œuvre le plan de gestion pour l'année 2021
- Elaborer un plan de gestion entretien 2022-2024
- Rédiger le dossier de consultation des entreprises et analyser les offres pour le plan de gestion entretien 2022-2024
- Rédiger et déposer la demande de subvention à l'AEAP

- **La restauration des berges et la protection du cours d'eau**

- Rédiger le dossier de consultation des entreprises et analyser les offres pour les travaux 2021
- Finaliser le programme de restauration 2021 en fonction des résultats de l'appel des offres
- Rédiger et déposer la demande de subvention à l'AEAP et au CR
- Rédiger le porté à connaissance pour la DDTM
- Suivi et réception des travaux
- Concertation et conventionnement afin d'élaborer un programme de restauration 2022

La restauration de la continuité écologique

Références au SAGE du Delta de l'Aa :

Orientation stratégique 3 du SAGE du Delta de l'Aa : reconquête des habitats naturels (protection, gestion, entretien) -

Objectifs :

Rétablir la continuité écologique (libre circulation des espèces aquatiques et des sédiments) des cours d'eau et notamment la trame bleue

Les actions en 2020 :

- Suivi de l'étude d'opportunité de restauration de la continuité écologique des rivières de Licques et concertation avec les propriétaires d'ouvrage(s) sur les premières pistes d'aménagements.
- Pisciculture d'Audenfort à Clerques : appui technique à l'EPF pour le recrutement d'un maître d'œuvre et participation au COPIL de validation et de programmation des travaux du 19 novembre 2020.
- Suivi hydromorphologique de l'ensemble des sites aménagés sur le tronçon liste 2 (de Clerques à Polincove).
- Inventaire faune/flore dans le cadre du SSM et production d'une notice de gestion sur le site de la Leulenne à Tournehem-sur-la-Hem.
- Suivi des travaux d'arasement de 9 ouvrages sur les rivières du Sanghen et d'Alembon sous maîtrise d'ouvrage de la FDAAPPMA62. (Fédération de Pêche du Pas de Calais).

Perspectives :

- Suivre et animer les études sur les rivières de Licques.
- Pisciculture d'Audenfort à Clerques : suivre les travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement Public Foncier (EPF)et réalisés par ces derniers avec un lancement des travaux en avril et mettre en œuvre les travaux d'aménagement d'une passerelle et de vannes factices sous maîtrise d'ouvrage du SYMVAHEM.
- Lancer une étude hydraulique pour mesurer l'impact cumulé des aménagements réalisés
- Participer au suivi scientifique minimal de la Leulenne à Tournehem-sur-la-Hem
- Définir une nouvelle stratégie d'intervention avec la FDAAPPMA62
- Organiser une visite des sites avec les élus et partenaires

Nos moyens financiers

En 2020, le budget s'est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'investissement : 416 167.39 euros
- Section de fonctionnement : 451 229.11 euros

Le budget du SYMVAHEM est construit sur la base des contributions financières versées par les intercommunalités membres.

EPCI	Clé de répartition	Montant cotisation en 2020
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	37,53 %	**86 281 €**
Communauté de Communes Pays d'Opale	18,47 %	**42 462 €**
Communauté de Communes du Pays de Lumbres	23,61 %	**54 279 €**
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer	**20,39 %**	**46 876 €**

Par ailleurs, l'ensemble des projets du syndicat est cofinancé par les subventions de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.

Le volume financier actuel des participations financières permet aujourd'hui de stabiliser le fonctionnement du syndicat sur ses missions récurrentes autour de la gestion des milieux aquatiques et de la maîtrise des écoulements (enveloppe annuelle dédiée à la restauration et à l'entretien ainsi qu'à hydraulique douce).

Le bilan financier 2014-2019

- **Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)**

Entretien de la Hem et de ses affluents		118 500 €
Restauration de la Hem et de ses affluents		525 987 €
Rétablissement de la continuité écologique		
	Etudes	181 580 €
	Travaux	1 875 135 €

- **Prévention des Inondations (PI)**

Mise à disposition de barrières anti-inondations à 70 habitations	161 500 €
Hydraulique douce	164 930 €
Agroécologie	34 805 €

Soit un total de dépenses de 3 062 437 €

Dont 396 659 € pour le SYMVAHEM

Soit 12,95 % d'autofinancement

Nos partenaires

Soutien financier

FEDER

Etat

Département du Pas-de-Calais

Agence de l'eau Artois-Picardie

Région Hauts-de-France

Communauté des communes de la région d'Audruicq

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer

Communauté des communes du Pays de Lumbres

Communauté des communes du Pays d'Opale

Soutien technique

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Fédération du Pas-de-Calais pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Chambre d'agriculture Hauts-de-France

Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais

Association de promotion de l'agriculture durable 62

Groupe d'études et de développement de l'Agriculture de Calais – St-Omer